

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3339 Société : QAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL MOUJA AFID ABDELLA TIF

Date de naissance :

16/03/1958

Adresse :

41 Lot ESSAFA ZAR BI R EL OUL FA
CASABLANCA

Tél. :

Total des frais engagés : 17.841,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Abdellah MAMOU
Neuro-psychiatre
38, Bd. Rachidi, Casablanca
Tél: 05 22 47 60 00 / 0522 47 60 10
INP 091097436

Date de consultation :

09/06/2022

Nom et prénom du malade :

Boudarga Zineb

Age : 27

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

trouble psychique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :



H. HAKMI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/06/2022	2 NBS	1	400,00	 Dr. Nabil Rachidi 38, Av. Rachidi Casablanca 38-22-47-66-00 / 0522-47-60-10 NIP 091097436

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AN-NIA Boulevard Assafa - Imm 18, 4A - Oulfa Casablanca - Tel 0522 93 46 22	29/06/22	1384.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817	ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817	ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817	ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817
Sciens	Coscient	Sciens	Coscient
ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817	ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817	ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817	ID:649172 GlaxoSmithKline Maroc Aïn El Aouda Région de Rabat PPV:78,10 DH 6 118001 140817
PPV:156 DH 20	PPV:156 DH 20	PPV:156 DH 20	PPV:156 DH 20
PROT			
	H	G	B
	25533412 21433552 00000000 00000000	D	B
	00000000 00000000 35533411 11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		
Téralithe®	Téralithe 250 mg, B100 cp P.P.V : 67,60 DH	Sanofi-aventis Maroc Route de Rabat -R.P.1. Ain sebâa Casablanca	2!
	100 cc 6 118000 060895		

الدكتور عبد الله مامو Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE
D.U. D'Angers
en expertise médicale
Ex. attaché des Hôpitaux de Paris
Médecin Expert auprès des Tribunaux



اختصاصي في الأمراض العقلية و النفسانية
حاصل من جامعة أنجيه على دبلوم
الخبرة الطبية
ملحق سابق بمستشفيات باريس
طبيب محلف لدى المحاكم

Casablanca, Le 9. 06. 22 الدار البيضاء في

7^{me} BOUDARGA Zineb

67.60 ^{x2}
- Tosalithe 250 : 1 0 1
18.10 ^{x8}
- Lamictal 25: 1 0 2



PHARMACIE AN-NIA
établement Assala - Km 18, 44 - Casablanca
Tél: 0522 93 40 77

Aseligen : 2 x 50
Lissoukie

1384.80

Durée de Traitement 4 mois

R.D.V. le 06/12/2022
- 9H

Dr. Abdellah MAMOU
Neuro - Psychiatre
38, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél: 0522 47 60 00 / 10